Nice (06) : 12 policiers blessés, un tiers d’étrangers parmi les interpellés selon le préfet, qui veut retirer des titres de séjour

20/10/2026 à 18h30



Douze policiers blessés, des commerces pillés et, selon le préfet, un tiers d’étrangers parmi les personnes interpellées. Après les émeutes du 17 octobre à Nice (Alpes-Maritimes), Jean-Marie Girier annonce vouloir **engager des procédures de retrait de titres de séjour** contre des étrangers impliqués dans les violences, en complément des poursuites judiciaires. Le chiffre d’un tiers est celui avancé par le préfet, pas une statistique nationale.

Invité d’Ici Azur lundi 19 octobre, le représentant de l’État a déclaré qu’**un tiers des personnes interpellées étaient des étrangers**, selon le bilan qu’il présentait. Il a précisé vouloir engager des mesures administratives de retrait de titres de séjour en complément des suites judiciaires.

Le préfet a évoqué des magasins pillés, des dégâts et **douze policiers blessés** lors des troubles. Il a salué les décisions prises par le parquet et les placements en détention

provisoire.

Ces retraits ne constituent pas une conséquence automatique de toute interpellation : ils doivent être examinés au regard des motifs prévus par le droit applicable à chaque situation. Le chiffre d’un tiers, pour sa part, est celui avancé par le préfet pour les personnes interpellées dans son ressort.

Source : Le JDD, 20 octobre 2026, d’après les propos tenus sur Ici Azur.

Image : policiers face à des manifestants à Nice lors du 17 octobre 2026, © Julien Wagnon / NicePremium. La photographie illustre les tensions ; elle ne permet pas d’identifier la nationalité des personnes présentes.